
Avis citoyen sur le projet de PLU des Omergues soumis à enquête publique

Pascale PEREZ <pascale.perez02@gmail.com>
À : enquete.publique.lesomergues@gmail.com

11 septembre 2026 à 10:17

Monsieur le Commissaire enquêteur,
Vous trouverez ci-après ma contribution concernant l'enquête publique mentionnée en référence de ce courrier.

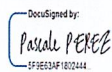
J'ai appris que les notes de présentation et de la commune n'ont pas été présentées en conseil municipal, ce qui me semble inquiétant, au regard de l'exercice de la Démocratie. En effet les projets d'installation de parcs de panneaux photovoltaïques engagent la vie des générations actuelles, mais aussi de celles à venir. Cette manière de procéder me paraît préoccupante, alors que, l'on ne mesure pas les conséquences, à court et à long terme, de ces installations sur la vie humaine et leurs impacts sur l'environnement, à l'heure où les dérèglements climatiques se manifestent sous forme de canicules répétées.

S'ajoute à ce constat, un fait d'importance, en l'occurrence, le refus de la représentante de l'Etat au sein de notre département : la Préfète a refusé l'accord au titre de l'article L.142-5 du Code de l'urbanisme.

D'autre part, je refuse que soient détruites des terres agricoles et que soit mis en cause le fragile équilibre naturel de notre département. Je refuse que des terres agricoles et des espaces naturels soient de nouveau menacés, alors qu'il existe, dans notre département et les départements voisins, des espaces déjà détruits, car urbanisés, telles que des constructions industrielles abandonnées ou non utilisées.

Il existe cependant des lois qui visent à garantir la sauvegarde des espaces nécessaires à notre vie, tels que les terres agricoles et les espaces naturels, comme la loi Montagne. Cette loi doit être respectée.
Il en va de même pour la loi Climat et Résilience.

Pascale PEREZ. 7 voie des Amandiers. 04510 AIGLUN

DocuSigned by:

2F3E83AF1872444